

# Aidez-nous, vous aussi à sauver des enfants !

## Chers amis,

Accueillir des enfants du monde entier atteints de malformations du cœur, les opérer et les ramener chez eux guéris, tel est notre pari au quotidien depuis 1996. Aujourd'hui, plusieurs centaines d'enfants ont été sauvés grâce à l'incroyable dévouement de familles d'accueil bénévoles, au concours généreux d'entreprises mécènes, de partenaires logistiques et de donateurs particuliers ; avec générosité ils accompagnent notre action. Tous ensemble, en mettant notre enthousiasme à la disposition de ces enfants, nous les aidons à se développer harmonieusement dans un monde que nous pouvons tous, chaque jour, contribuer à améliorer. Ensemble nous pouvons beaucoup, merci !



Pr Francine Leca  
Présidente



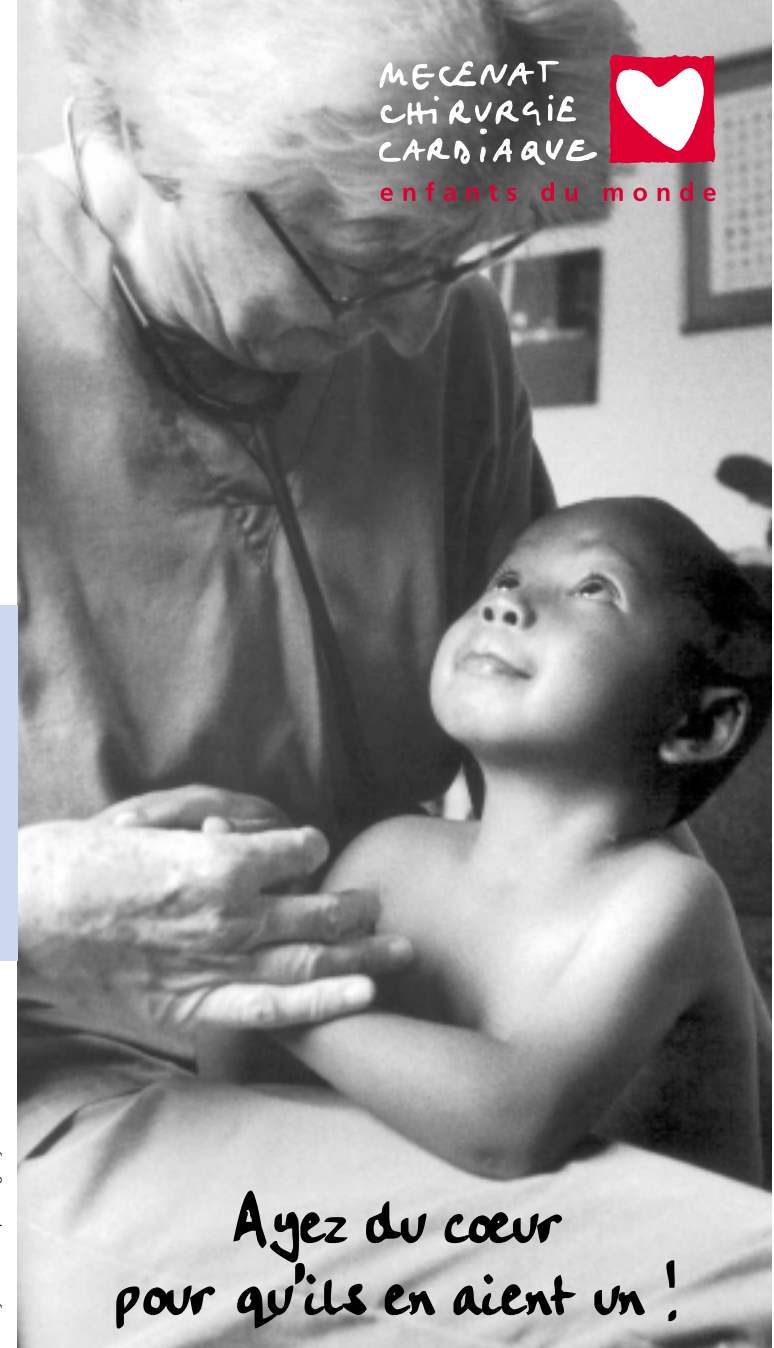
L'Association Mécénat  
Chirurgie Cardiaque  
a été créée par le  
Professeur Francine  
Leca et Patrice  
Roynette afin de  
permettre aux  
enfants défavorisés

atteints de malformations du cœur d'être opérés en France lorsque cela est impossible dans leur pays. Pour cela, ils sont reçus par des familles d'accueil bénévoles pendant 6 à 8 semaines, puis repartent chez eux, guéris.

**Informations Dons et Legs**  
**Mécénat Chirurgie Cardiaque**  
33, rue Saint-Augustin – 75002 Paris  
Tél. 01 49 24 02 02 - Fax 01 53 05 20 21  
fbabou@mecenat-cardiaque.org

[www.mecenat-cardiaque.org](http://www.mecenat-cardiaque.org)

MÉCENAT  
CHIRURGIE  
CARDIAQUE  
enfants du monde



**Ayez du cœur  
pour qu'ils en aient un !**

**Dons et legs  
parlez-en à votre notaire**

## Dans le monde, près d'un enfant sur cent naît avec une malformation du cœur.

Qu'elles soient d'origine infectieuse ou congénitale, ces maladies sont souvent mortelles. Un traitement existe, qui fait appel à des techniques médicales très pointues, rodées, mais extrêmement coûteuses. Pour des raisons techniques et financières, de nombreux enfants ne peuvent pas être opérés.



### Faire face à l'urgence et agir sur le long terme.

En France, l'équipe de Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde accueille et opère ces enfants.



Parallèlement, dans le souci de pérenniser cette action, l'Association développe ses contacts avec les soignants locaux à l'étranger et forme les médecins et les chirurgiens afin qu'ils soient en mesure, dans l'avenir, de prendre le relais dans leur pays.

### Financement et fonctionnement.

La chirurgie cardiaque est une spécialité médicale très coûteuse (1 500 euros/jour d'hospitalisation en service spécialisé). Seuls des fonds privés permettent à l'Association de financer les interventions des enfants. Grâce aux efforts de familles d'accueil bénévoles, à la participation logistique d'entreprises mécènes, le coût du séjour d'un enfant est d'environ 7 700 euros...

## 6 étapes pour sauver une vie



● L'accueil en France



● Le bilan pré-opératoire



● L'intervention chirurgicale



● La convalescence médicalisée



● Le repos en famille



● Le retour... guéri !

### ● Legs et Donations

Un legs ou une donation à Mécénat Chirurgie Cardiaque constitue un formidable espoir pour les enfants que nous sauvons quotidiennement.

Grâce à vous, ils seront opérés et pourront prendre un nouveau départ dans la vie !

Mécénat Chirurgie Cardiaque est reconnu de bienfaisance, ce qui vous permet de bénéficier des déductions fiscales maximum prévues par la loi. Vos legs et/ou donations bénéficient aussi d'une exonération totale des droits de succession.

### ● Quelle différence entre legs et donation ?

Le legs est un don inclus dans votre testament qui ne prend effet qu'à l'exécution de celui-ci.

La donation revient à donner un bien de votre vivant ; cela peut se faire de manière définitive ou en choisissant d'en conserver la jouissance pour vous ou un proche.

### ● Que peut-on transmettre ?

Tout bien peut faire l'objet d'un legs ou d'une donation : argent, bien mobilier ou immobilier, contrat d'assurance vie, bons du trésor, bijoux, œuvres d'art, droits d'auteur... Si vous avez des enfants, petits-enfants, parents, etc.... (héritiers réservataires), vous avez le droit de léguer à Mécénat Chirurgie Cardiaque la « quote-part disponible », soit environ 1/4 de votre patrimoine. Si vous n'avez pas de descendants ou d'ascendants, vous pouvez, selon votre souhait, léguer tout ou une partie de vos biens.

### ● Comment cela se passe-t-il ?

Le legs est défini dans un testament olographe (écrit, daté et signé de votre main) ou authentique (chez le notaire). En tout état de cause, vous conservez la possibilité à tout moment d'annuler ou de modifier votre legs en rédigeant un nouveau testament.



La donation est un acte rédigé chez un notaire.

### ● Ayez du cœur pour qu'ils en aient un !

Votre notaire est la personne la mieux placée pour vous accompagner dans votre projet.

Pour toute précision sur les possibilités de legs ou donations à Mécénat Chirurgie Cardiaque, François BABOU est aussi à votre disposition au 01 49 24 02 02 – fbabou@mecenas-cardiaque.org.

Ensemble  
nous pouvons beaucoup !  
Merci.